A Paris, le 13 mai 2022

**Communiqué de mise à disposition du supplément n°2 au prospectus du 9 juillet 2021, du 11 mai 2022 ayant reçu l’accord C-027716 de la Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF »)**

Edmond de Rothschild (France) a reçu l’accord n° C-027716 de la Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF ») le 11 mai 2022 sur le supplément n°2 à son prospectus de base d’Euro Medium Term Notes (EMTN) d’un montant de 600.000.000 euros du 9 Juillet 2021.

Le prospectus de base et son supplément peut être consulté sur le site internet de la bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)) et d’Edmond de Rothschild (France) ([www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com)).